



N°1507
Entrée le 13.11.2024
Chambre des Députés
Déclarée recevable
Président de la Chambre des Députés
(s.) Claude Wiseler
Luxembourg, le 13.11.2024

Monsieur Claude Wiseler
Président de la
Chambre des Député.e.s
Luxembourg

Luxembourg, le 12 novembre 2024

Monsieur le Président,

Par la présente, je me permets de poser une question parlementaire à **Madame la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale** au sujet du Service des dons de sang de la Croix-rouge luxembourgeoise.

Face au déficit croissant du *Service des dons de sang*, la Croix-Rouge luxembourgeoise exprime son inquiétude quant à la viabilité financière de cette mission de santé publique essentielle. Depuis au moins 2023, la Croix-Rouge doit puiser dans des fonds destinés à d'autres actions pour financer le service, ce qui n'est pas soutenable à long terme.

Parmi les sources de financement, les subventions étatiques et les revenus générés par l'achat des conserves par les hôpitaux, les tarifs de la CNS, qui déterminent le prix d'achat des conserves, n'ont pas été révisés depuis plusieurs années, et ne couvrent plus les coûts réels de la collecte, du traitement et de la distribution des produits sanguins. S'y ajoute que les nouvelles méthodes opératoires réduisent le besoin en conserves de sang des hôpitaux. Selon les responsables du service, le système de financement actuel du service n'est plus viable et doit être réformée.

Dans ce contexte, je voudrais dès lors demander les renseignements suivants de la part de Mesdames les Ministres :

1. **Quel sont les critères pour déterminer le montant de l'enveloppe annuelle allouée au *Service des dons de sang* par le gouvernement, et est-ce que ce montant pourrait être augmenté pour couvrir, au moins temporairement, le déficit ?**
2. **Quand les négociations autour de l'augmentation des tarifs fixés par la CNS pour les conserves de sang afin de mieux refléter les coûts actuels des services de collecte et de distribution de sang devraient-elles aboutir? Dans quelle mesure ces nouveaux tarifs vont améliorer la situation de déficit du service ?**
3. **Quelles sont les alternatives envisagées pour assurer une augmentation du financement, sans que le surplus ne doive être prélevé sur les dons destinés à d'autres services de la Croix-Rouge ?**

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Djuna BERNARD
Députée